

CoTM - COLLEGE DE THERAPIE MANUELLE

REGLEMENT INTERIEUR

L'école est dirigée par les 4 enseignants, ils prennent toutes les décisions, sur le programme, les examens, les tarifs etc, de manière collégiale.

Scolarité :

1 - La formation compte 24 séminaires de 4 jours (jeudi à dimanche) répartis sur 4 années. Les cours se déroulent : de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 18H00, sauf le dimanche, fin des cours à 16H00.

2 - La présence à tous les séminaires est obligatoire.

3 - Tout séminaire manqué est dû. Si un élève abandonne la formation, il doit en informer au moins un des formateurs (mail ou courrier postal), les séminaires antérieurs à ce courrier sont dus.

4 - Le collège des enseignants se réserve le droit de renvoyer un élève pour problème de comportement ou de discipline. Dans ce cas seuls les séminaires effectués sont dus.

5 - En cas de niveau (pratique et/ou théorique) insuffisant le collège des enseignants pourra proposer un redoublement à titre gracieux.

6 - L'absence à 2 séminaires dans la même année pourra impliquer le redoublement de l'élève. Tous les séminaires de l'année restent dus. L'année redoublée est quant à elle gratuite.

7 - A l'issue des 4 années un examen final sanctionnera le travail effectué et permettra l'obtention d'un diplôme. En cas d'échec à cet examen une année de redoublement gratuite est offerte.

8 - Le triplement d'une année (ou le 2^o redoublement et au-delà) est payant à 50% du tarif.

9 - L'enseignement, sur la base commune du programme établi, intègre les différences de point de vue et de pratique des 4 enseignants. Ces différences, plutôt que difficulté d'intégration, doivent être avant tout une richesse pour les élèves !

Programme :

Le programme de chaque année est accessible par mail et sur demande.
Les cours sont organisés par journée (une journée avec un enseignant sur un ou plusieurs thèmes).

Hygiène et sécurité :

- 1 - Les élèves et les enseignants sont tenus de se laver les mains avant chaque cours.
- 2 - Lors des cours pratiques, les élèves ne pourront effectuer des manœuvres correctives que si l'enseignant est présent dans la salle.

Tarifs :

Depuis la
Promotion 2024/2025 :

470 Euros/séminaire
frais d'inscription (pour l'ensemble de la scolarité) 220 Euros

Modalités :

L'inscription et le paiement sont à l'année. Ils comprennent les cours et les photocopiés. Dépôt de 6 chèques dès le premier séminaire, prélevés à l'issue de chaque séminaire.

Les reçus seront fournis au fur et à mesure des encaissements.

Les Anciens :

Pour les Anciens d'autres écoles : 150 Euros /séminaire hors photocopiés. Prix de vente des photocopiés : 30 Euros.

Pour les Anciens de l'école : Tous les séminaires du cursus normal sont gratuits pour les élèves diplômés de l'école.

Polycopiés :

Tous les polycopiés sont la propriété de l'école. Leur diffusion à l'extérieur est interdite. Les polycopiés sont distribués **individuellement** en début de séminaire.

De la même manière tous les enregistrements de cours, audios et/ou vidéos, restent la propriété intellectuelle de l'école et ne peuvent être diffusés d'aucune manière (CD-Rom, YouTube etc ...) en dehors de l'école.

Examen final :

Un examen théorique sous forme de QCM et QROC :

Coeff 1 Note éliminatoire <10/20
(160 à 200 questions)

Anatomie générale - Anatomie Crânienne - Neurologie - Viscéral - Techniques et topographie

Un examen pratique :

Coeff 2 Note éliminatoire <10/20

Sous la forme de 4 ateliers : viscéral, crânien, chaînes, et conduite d'une séance

Guillaume O'Byrne

Masseur Kinésithérapeute

Ostéopathe

Certifié en Méthode Poyet

Bernard Rochas

Masseur Kinésithérapeute

Ostéopathe

Certifié en Méthode Poyet

Bruno Olivié

Masseur Kinésithérapeute

Ostéopathe

Certifié en Méthode Poyet

Pierre Van Buynderen

Vétérinaire

Ostéopathe

Certifié en Méthode Poyet